Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Gironde

Commune de Prignac-et-Marcamps

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

PIÈCE 3.1

ZONAGE REGLEMENTAIRE

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE GIRONDE

REALISATION :
ALP'GEORISQUES

Alp'Georisques

N W E S

Echelle : 1/5 000

Dossier approuvé le :
23 juin 2014

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — Zones d'interdictions
- B — Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- F2,P1,F0 : Effondrements de cavité souterraine
- P2,P1,P : Chutes de blocs
- G : Glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

*** le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.**
**** le second à la nature du risque, éventuellement complété par un indice numérique.**

La Gironde
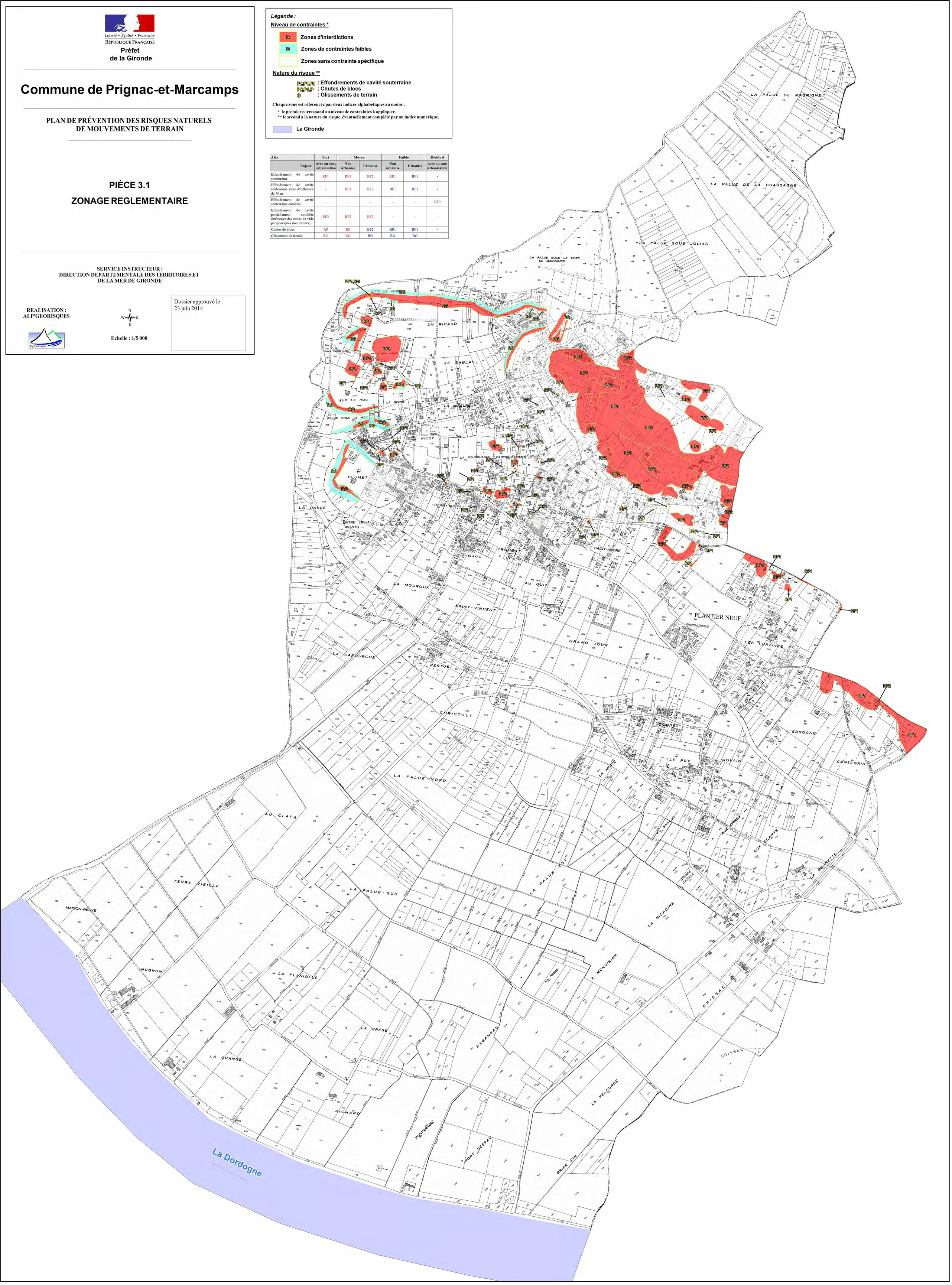
Aléa	Fort	Moyen		Faible		Résiduel
Enjeux	Avec ou sans urbanisation	Non urbanisé	Urbanisé	Non urbanisé	Urbanisé	Avec ou sans urbanisation
Effondrement de cavité souterraine	RF1	RF1	RF2	RF1	BF1	-
Effondrement de cavité souterraine zone d'influence de 50 m	-	RF1	RF2	BF1	BF1	-
Effondrement de cavité souterraine comblée	-	-	-	-	-	BF0
Effondrement de cavité partiellement comblée (influence des zones de vide périphériques non traitées)	RF2	RF2	RF2	-	-	-
Chutes de blocs	RP	RP	BP2	BP1	BP1	-
Glissement de terrain	RG	RG	BG	BG	BG	-